



EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 25 mars 2010

Président : M. REBSAMEN

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Alain MILLOT	M. Philippe CARBONNEL
M. Pierre PRIBETICH	M. Didier MARTIN	M. Alain LINGER
M. Jean ESMONIN	M. Joël MEKHANTAR	M. Louis LAURENT
M. Gilbert MENUT	M. Philippe DELVALEE	M. Roland PONSAA
Mme Colette POPARD	Mme Françoise TENENBAUM	M. François NOWOTNY
M. Rémi DETANG	Mme Anne DILLENSEGER	M. Michel FORQUET
M. Jean-Patrick MASSON	Mme Christine DURNERIN	M. Claude PICARD
M. Laurent GRANDGUILLAUME	Mme Elisabeth BIOT	M. Gaston FOUCHERES
M. Michel JULIEN	Mlle Christine MARTIN	M. Pierre PETITJEAN
M. Gérard DUPIRE	Mme Marie-Josèphe DURNET-ARCHEREY	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François GONDELLIER	M. Alain MARCHAND	M. Jean-Philippe SCHMITT
Mme Catherine HERVIEU	M. Mohammed IZIMER	M. Philippe GUYARD
M. Jean-Claude DOUHAIT	Mme Hélène ROY	M. Gilles MATHEY
Mlle Badiaâ MASLOUHI	M. Mohamed BEKHTAOUI	M. Jean-Claude GIRARD
M. Yves BERTELOOT	Mme Jacqueline GARRET-RICHARD	Mme Geneviève BILLAUT
M. Patrick MOREAU	Mme Joëlle LEMOUZY	M. Philippe BELLEVILLE
M. Dominique GRIMPRET	M. Jean-Yves PIAN	M. Norbert CHEVIGNY
M. Jean-Pierre SOUMIER	Mlle Stéphanie MODDE	M. Gilles TRAHARD.
M. André GERVAIS		

Membres absents :

M. José ALMEIDA	M. François DESEILLE pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
M. Christophe BERTHIER	Mme Marie-Françoise PETEL pouvoir à M. Claude PICARD
M. Jean-François DODET	M. François-André ALLAERT pouvoir à Mme Elisabeth BIOT
M. Patrick CHAPUIS	M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
M. Benoît BORDAT	M. Georges MAGLICA pouvoir à Mme Françoise TENENBAUM
Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE	Mme Nelly METGE pouvoir à M. Laurent GRANDGUILLAUME
M. Michel ROTGER	Mlle Nathalie KOENDERS pouvoir à Mme Anne DILLENSEGER
Mme Christine MASSU	Mme Myriam BERNARD pouvoir à Mlle Christine MARTIN
Mme Claude DARCIAUX	M. Pierre LAMBOROT pouvoir à M. Alain LINGER
M. Rémi DELATTE	M. Lucien BRENOT pouvoir à M. François NOWOTNY
Mme Noëlle CABBILLARD	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET pouvoir à M. Michel FORQUET
	M. Pierre-Olivier LEFEBVRE pouvoir à M. Gilles MATHEY
	Mme Françoise EHRE pouvoir à M. Jean-Claude GIRARD
	M. Patrick BAUDEMENT pouvoir à Mme Geneviève BILLAUT
	M. Murat BAYAM pouvoir à Mlle Badiaâ MASLOUHI
	M. Michel BACHELARD pouvoir à M. Rémi DETANG.

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE ET FINANCES

Mutualisation des directions des systèmes d'information et de télécommunication de la Ville de Dijon et de la Communauté d'agglomération du Grand Dijon - suppression du poste de Directeur des systèmes d'information du Grand Dijon

Dans un souci de meilleure organisation et de bonne gestion des deniers publics, la Ville de Dijon et le Grand Dijon ont souhaité engager une démarche de mutualisation de services, à l'instar de ce qui a été mis en œuvre dans le secteur de l'urbanisme.

Au départ de la Directrice des systèmes d'information du Grand Dijon le 29 mai 2009, décision a été prise d'entamer la mutualisation des directions des systèmes d'information et de télécommunication de la Ville de Dijon et du Grand Dijon afin d'optimiser les infrastructures, les outils et les pratiques, de favoriser la coopération et l'efficacité, d'améliorer le traitement des dossiers d'envergure et/ou des chantiers transversaux, d'effectuer des économies d'échelle et de proposer une offre de services aux communes membres de l'agglomération. Le poste est donc resté vacant depuis lors.

Par note d'affectation en date du 25 septembre 2009, le personnel du Grand Dijon a été informé du fait que le Directeur des systèmes d'information de la Ville de Dijon était dorénavant aussi celui du Grand Dijon. De ce fait, l'existence juridique de l'emploi de Directeur des systèmes d'information du Grand Dijon (correspondant au grade d'ingénieur en chef de classe normale) n'a plus de réalité matérielle.

Il convient donc de supprimer juridiquement ce poste.

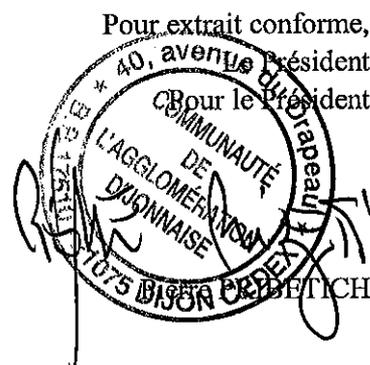
Les membres du Comité technique paritaire ont été consultés sur ce point.

Vu l'avis de la Commission,

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **de supprimer** le poste d'ingénieur en chef de classe normale correspondant à l'emploi de Directeur des systèmes d'information du Grand Dijon ;
- **d'autoriser** le Président à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Convocation envoyée le 18 mars 2010
Publié le **26 MARS 2010**
Déposé en Préfecture le



PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :
26 MARS 2010

